



Toute personne prenant l'astreinte 1er degré ou l'astreinte élue.



3 heures de classe virtuelle
3 jours / 21 heures présentiel
Début : 9h
Fin : 17h



FORMATION MIXTE
sur le Campus Digital

CAP D'AGDE
Du 24 au 26 mars
Date classe virtuelle
Le 7 septembre de 9h à 12h

OBJECTIFS

- Identifier le dispositif d'astreinte et son fonctionnement.
- Se construire une posture en fonction de sa place dans la chaîne d'acteur•rice.
- S'approprier les connaissances réglementaires relatives à la protection des mineur•es en ACM.

CONTENUS

- La procédure d'astreinte et sa chaîne d'acteur•trices.
- Les enjeux socio-affectifs spécifiques aux ACM.
- Les encadrants en ACM : l'animation volontaire.
- Le cadre juridique en matière de protection de l'intégrité de mineur•es.
- L'astreinte et la relation à ce qui se vit : quelle posture ?
- Le partage et le retour d'expérience : constats, analyses et perspectives.